



**Procès-verbal** de la séance du Conseil d'établissement  
de l'école primaire **du Bourg-Royal-et-du-Châtelet**  
tenue le 24 avril 2023 à 19 h au pavillon Châtelet

Madame Lucie Bélanger	Représentante des parents
Madame Sophie Brassard-Gélinas	Représentante des parents
Madame Maude Caron	Représentante des parents
Madame Diane Gagné	Représentante des parents
Monsieur Martin Noël	Représentant des parents
Madame Cindy Ross	Représentante des parents
Madame Rebeca Camargo Prevelato	Représentante des parents – substitut
Madame Stéphanie Desbiens	Enseignante
Madame Sophie Servais	Enseignante
Monsieur François Trudel	Enseignant
Madame Julie Labbé	Enseignante
Madame Mylaine Lachance	Représentante du personnel non enseignant
Madame Marie-Andrée Bilodeau	Représentante du service de garde
<b>Sont également présents :</b>	
Madame Valérie Morin	Directrice adjointe
Madame Stéphanie Demers	Technicienne service de garde (Bourg-Royal)
<b>Sont absents :</b>	
Monsieur André Bernier	Directeur
Madame Véronique Abbott	Représentante des parents - substitut
Madame Myriam Hébert	Représentante des parents - substitut

### **1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE**

Mme Maude Caron souhaite la bienvenue à tous à cette quatrième rencontre du conseil d'établissement.

### **1.2 VÉRIFICATION DU QUORUM**

La présidente ouvre la séance après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

### **1.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1.1 Ouverture de la séance et mot de bienvenue
- 1.2 Vérification du quorum
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour
- 1.4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2023
- 1.5 Suivis au procès-verbal du 6 février 2023
  - 1.5.1 Activités parascolaires

- 1.5.2 Projet éducatif
- 1.5.3 Déneigement
- 1.6 Période de questions du public
- 1.7 Correspondance et dépôt de document
- 1.8 Campagne de financement cour d'école Châtelet
- 1.9 Activités éducatives école (sorties) ajouts de sorties
- 1.10 Date assemblée générale des parents
- 1.11 Communication de la présidence
  - 1.11.1 Dernière séance 5 juin
  - 1.11.2 Formule
  - 1.11.3 Effets scolaires
- 1.12 Communication de la direction
  - 1.12.1 Travaux d'été
  - 1.12.2 Réflexion sur les frais chargés aux parents
  - 1.12.3 Dépistage visuel
- 1.13 Informations du service de garde
- 1.14 Informations du représentant au comité de parents
- 1.15 Politique sur les frais remboursables dus à un déplacement dans le cadre d'une fonction
- 1.16 Varia
- 1.17 Prochaine rencontre
- 1.18 Conclusion et remerciements
- 1.19 Levée de la séance

CONSIDÉRANT, que la direction a élaboré un projet d'ordre du jour ;

CONSIDÉRANT, que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER, l'ordre du jour proposé pour la séance du 24 avril 2023, avec les ajouts suivants :

- 1.11.3 Effets scolaires
- 1.15 Politique sur les frais remboursables dus à un déplacement dans le cadre d'une fonction

017-CE  
22/23-30

#### **1.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2023**

CONSIDÉRANT, que conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique*, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion afin d'en dispenser la lecture ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mesdames Sophie Servais et Cindy Ross, il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER, le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2023, tel que proposé.

017-CE  
22/23-31

## **1.5 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 6 FÉVRIER 2023**

### **1.5.1 ACTIVITÉS PARASCOLAIRES**

Les techniciennes en service de garde présentent la liste des activités parascolaires des deux pavillons.

Mme Stéphanie Demers souhaite produire, en septembre, un document avec les activités qui peuvent être proposées au courant de l'année. Cette liste comprendra des activités de la Ligue interservices de garde (LIG) et des activités offertes par des compagnies externes. Les activités de la LIG sont priorisées, car elles créent des surcroits de travail aux éducateurs en service de garde.

Les activités de la LIG s'adressent aux élèves de la troisième à la sixième année.

### **1.5.2 PROJET ÉDUCATIF**

Les démarches se poursuivent. Les 4 et 5 mai prochains, l'équipe-école travaillera la suite des objectifs. Le nouveau projet éducatif sera présenté en fin d'année scolaire.

### **1.5.3 DÉNEIGEMENT**

Les directions ont fait les suivis auprès de la compagnie de déneigements.

Les buttes de neige n'ont pu être déplacées à Bourg-Royal, car cela aurait occasionné trop de coûts. Les devis seront retravaillés.

## **1.6 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Des membres de l'équipe du personnel enseignant de Bourg-Royal sont présents pour faire la présentation de leurs négociations. Ils quittent la rencontre par la suite.

## **1.7 CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

Aucune correspondance

## **1.8 CAMPAGNE DE FINANCEMENT COUR D'ÉCOLE CHÂTELET**

Mme Morin souhaite lancer une première campagne de financement avant la fin de l'année scolaire. Elle propose la compagnie Perfection. C'est une campagne clé en main. Les parents font les paiements en ligne et tout sera livré à l'école au nom de l'enfant. Quarante pour cent des ventes reviennent à l'école.

Nous devons amasser environ 250 000 \$ pour le projet de la cour d'école. Mme Morin est toujours en attente de la demande transmise au ministère pour recevoir 100 000 \$. La Fondation Dom Bosco nous a remis un chèque de 1000 \$.

À la suite d'un questionnement d'un membre, Mme Morin vérifiera la possibilité de recevoir des dons des parents.

Les membres suggèrent de futures activités payantes pour amasser des sous comme « Mâche ta gomme », journée sandale ou pyjama, un marché de Noël ou la campagne de financement « Colle à moi ». L'école aimerait aussi faire un appel aux commanditaires en début d'année scolaire.

Après discussions, les membres donnent leur accord pour initier cette première campagne de financement.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Diane Gagné, il est résolu à l'unanimité ;

D'APPROUVER, la campagne de financement pour la cour d'école du pavillon Châtelet.

017-CE  
22/23-32

### **1.9 ACTIVITÉS ÉDUCATIVES ÉCOLES (SORTIES) AJOUT DE SORTIES**

Le 4 mai en après-midi, les élèves de cinquième année des deux pavillons iront voir une pièce de théâtre à la Polyvalente de Charlesbourg.

Les élèves du pavillon Châtelet vivront l'activité « Bazar de livres » le 28 avril prochain alors que ceux de Bourg-Royal vivront l'activité « Ça décoiffe ».

CONSIDÉRANT, que les articles 87 de la *Loi sur l'instruction publique* stipulent que le conseil d'établissement doit approuver les activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité ;

D'APPROUVER, les nouvelles activités et sorties éducatives de l'école.

017-CE  
22/23-33

### **1.10 DATE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS**

L'assemblée générale se tiendra le mercredi 13 septembre 2023 à Bourg-Royal à 18 h.

Il est demandé par les parents la possibilité de faire la rencontre en mode hybride. Mme Morin fera les vérifications nécessaires.

CONSIDÉRANT, que conformément à l'article 47 de la *Loi sur l'instruction publique*, chaque année, au cours de la période débutant le premier jour du calendrier scolaire et se terminant le dernier jour du mois de septembre, le président du conseil d'établissement ou, à défaut, le directeur de l'école, convoque, par écrit, les parents des élèves fréquentant l'école à une assemblée pour qu'ils élisent leurs représentants au conseil d'établissement. La convocation doit être transmise au moins quatre jours avant la tenue de l'assemblée ;

017-CE  
22/23-34

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité ;  
D'APPROUVER, la date de l'assemblée générale des parents 2023-2024.

## **1.11 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE**

### **1.11.1 DERNIÈRE SÉANCE 5 JUIN**

Mme Caron informe les membres que la dernière rencontre du conseil d'établissement se fera le 5 juin.

### **1.11.2 FORMULE**

Avec l'accord des membres, un repas d'un traiteur sera remis lors de la dernière rencontre.

### **1.11.3 EFFETS SCOLAIRES**

Mme Caron réitère la demande de M. Bernier pour laquelle il voulait valider la position des parents pour que l'école fasse les achats des fournitures scolaires. Avec la position des membres, il fera un suivi auprès du Centre de services scolaire.

## **1.12 COMMUNICATION DE LA DIRECTION**

### **1.12.1 TRAVAUX D'ÉTÉ**

Mme Morin avise les membres qu'il y aura des travaux du 28 juin au 23 août à Châtelet au niveau du système de régulation de la ventilation d'une partie de l'école. Le chauffe-eau sera aussi remplacé.

### **1.12.2 RÉFLEXION SUR LES FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS**

La direction adjointe avise les membres qu'il faudra s'attendre à une augmentation du coût de la facture scolaire pour la prochaine année scolaire compte tenu de la hausse des coûts de reprographie.

### **1.12.3 DÉPISTAGE VISUEL**

Comme chaque année, il y aura un dépistage visuel pour les élèves du préscolaire. Celui-ci se fera la première semaine de mai pour les deux pavillons.

Un parent suggère d'aviser les parents lors de la rencontre d'accueil des nouveaux préscolaires que l'examen de la vue est gratuit pour les enfants et que le gouvernement rembourse 300 \$ aux deux ans pour l'achat de lunettes.

## **1.13 INFORMATION DU SERVICE DE GARDE**

Le service de garde vit encore une pénurie de personnel, surtout à Bourg-Royal, à cause d'accidents de travail, de postes vacants, etc. Les techniciennes mentionnent passer la moitié de leur temps de travail à réorganiser les groupes.

Mesdames Demers et Bilodeau travaillent sur la planification des journées pédagogiques pour l'année 2023-2024 qui sera présentée lors de la prochaine rencontre. Le total des sorties ou activités ne pourra excéder 120 \$ pour l'année. Le parent peut choisir de ne pas inscrire son enfant à la sortie et que l'enfant reste au service de garde. Le prix d'une journée pédagogique est de 15,30 \$ par jour.

Voici des activités à venir :

5 mai : tournoi d'hockey de la LIG à l'école secondaire des Sentiers (Bourg-Royal)

27 mai : spectacle de cheerleading et mini-cheerleading à l'école secondaire des Sentiers

12 juin : Cheerleading et danse de la LIG à l'école secondaire de la Courvilloise

#### **1.14 INFORMATION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS**

##### **Madame Crayon**

Présentation sur l'écriture cursive par Madame Crayon. Elle offre ses services au privé.

##### **Transport**

Il y a eu des bris de service. À certains endroits, le transport du midi n'a pas pu être offert.

##### **Frais COVID**

Le gouvernement remboursera la totalité des dépenses COVID.

##### **Capsule**

Présentation d'une capsule sur l'anxiété chez les enfants par M. Jonathan Buteau.

##### **Redécoupage de district**

Il y a eu un redécoupage de district pour rééquilibrer les bassins.

##### **Déficit dans les écoles**

Beaucoup d'écoles sont en déficit. Selon Mme Marie-Claude Asselin, malgré les déficits, les services aux élèves ne sont pas touchés.

##### **Cafétéria au secondaire**

Chartwell continuera à offrir le service.

##### **Nom des nouvelles écoles**

Mille personnes ont participé aux choix des noms.

##### **Groupes de discussions PEVR**

Mme Gagné présente les principaux résultats.

#### **1.15 POLITIQUE SUR LES FRAIS REMBOURSABLES DUS À UN DÉPLACEMENT DANS LE CADRE D'UNE FONCTION**

Ce point sera discuté à la prochaine rencontre.

**1.16 VARIA**

Aucun varia

**1.17 PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le 5 juin au pavillon Bourg-Royal.

**1.18 CONCLUSION ET REMERCIEMENTS**

Mme Caron remercie les membres de leur présence et profite de ce moment pour remercier les secrétaires des deux pavillons en cette semaine du personnel administratif.

**1.19 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

CONSIDÉRANT, que l'ordre du jour est épuisé ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Mylaine Lachance, il est résolu à l'unanimité ;

DE LEVER, l'assemblée de la séance ordinaire à 21 h 5.

017-CE  
22/23-35

\_\_\_\_\_  
Maude Caron, présidente

\_\_\_\_\_  
André Bernier, directeur

Secrétaire de la rencontre : Madame Mylaine Lachance